



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



26085680

ile,

Déposé / Reçu le

29 JUIN 2026

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0886 223 276

Nom

(en entier) : Degroof Petercam Asset Management

(en abrégé) : Degroof Petercam AM ou DPAM

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : 18, rue Guimard - 1040 Bruxelles

Objet de l'acte : Changements dans la gouvernance, décharges, renouvellement commissaire

Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2026

5. Gouvernance – renouvellements et non-renouvellement de mandats d'administrateurs:

Renouvellement de mandats d'administrateurs exécutifs pour une durée de 4 ans :

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'AGO du 14 mai 2030:

- Yves Ceelen
- Peter De Coensel
- Jeroen Sioncke

Les mandats des administrateurs ne sont pas rémunérés.

Renouvellement de mandat d'administrateurs non exécutifs, pour une durée de 3 ans :

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'AGO du 8 mai 2029:

- Frank van Bellingen
- Laurent De Meyere (Indépendant UCITS V)

Les mandats de ces deux administrateurs sont rémunérés.

Non-renouvellement du mandat d'administrateur non exécutif de Jean-Michel Loehr (Indépendant UCITS V)

L'assemblée prend acte du non renouvellement de mandat de Monsieur Jean-Michel Loehr en tant qu'administrateur indépendant UCITS V de la société.

Le conseil d'administration sera à compter du 12 mai 2026 composé de :

Sylvie Huret (Présidente), Peter De Coensel, Yves Ceelen, Olivier Carcy, Sabine Caudron, Laurent De Meyere, Mathieu Ferragut, Eliza Mahdavy, Ophélie Mortier, Jeroen Sioncke, Charlotte Toesca (ép. de Chavagnac) Frank van Bellingen, Frederiek Van Holle, Sam Vereecke.

6. Modification de la rémunération de certains administrateurs non-exécutifs et de certains membre du comité des risques de DPAM

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve la modification du niveau de rémunération applicable à certains administrateurs non exécutifs à compter de l'exercice 2026, selon les modalités suivantes :

Pour le conseil d'administration, la rémunération annuelle des membres non exécutifs est fixée à 30.000 EUR. Aucun montant n'est attribué à la présidence du conseil d'administration.

Les administrateurs concernés par cette rémunération sont : Laurent De Meyere, Eliza Mahdavy et Frank van Bellingen.

Il est précisé que la rémunération d'Eliza Mahdavy, administratrice indépendante depuis le 1er janvier 2026, est conforme à ces nouveaux montants.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Pour le comité des risques, la rémunération annuelle de la présidence est fixée à 14.000 EUR, tandis que celle des membres est fixée à 8.000 EUR par an.

Les personnes concernées par cette rémunération sont : Laurent De Meyere (Président) et Frank van Bellingen.

7. Modification du domicile de certains administrateurs, conformément à l'art. 2:7, §5 du Code des Sociétés et Associations

L'assemblée générale prend acte de la modification du domicile de certains administrateurs, conformément à l'article 2:7, §5 du Code des sociétés et associations, à savoir :

- Sylvie Huret : à l'adresse du siège social de DPAM, 18 rue Guimard, 1040 Bruxelles
- Mathieu Ferragut : à l'adresse de sa nouvelle activité professionnelle principale, CA Indosuez, 17 rue du Docteur Lancereaux, 75382 Paris cedex 08

8. Décharge aux administrateurs en exercice et ayant démissionné au cours de l'année 2025

L'assemblée, à l'unanimité, donne décharge de leur mandat de gestion et de contrôle pour l'année sociale clôturée au 31 décembre 2025 aux administrateurs en activité.

L'assemblée, à l'unanimité, donne également décharge aux administrateurs ayant démissionné au cours de l'année 2025, à savoir :

- Madame Caroline Tubeuf pour l'exécution de son mandat d'administrateur exécutif pendant la période allant du 1er janvier 2025 au 4 avril 2025 ;
- Madame Véronique Jeannot pour l'exécution de son mandat d'administrateur non-exécutif pendant la période allant du 1er janvier 2025 au 13 mai 2025 ;
- Monsieur Tomas Murillo pour l'exécution de son mandat d'administrateur exécutif pendant la période allant du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 ;
- Monsieur Johan Van Geeteruyen pour l'exécution de son mandat d'administrateur exécutif pendant la période allant du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 ;
- Monsieur Hugo Lasat pour l'exécution de son mandat d'administrateur non-exécutif et de Président du conseil d'administration, jusqu'au 1er janvier 2025.

9. Décharge au commissaire de la société

L'assemblée accorde la décharge à PricewaterhouseCoopers, représentée par Monsieur Damien Walgrave pour la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 et ensuite représentée à Monsieur Jan-Willem Everts pour la période du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025.

Suite à la décision de PricewaterhouseCoopers de remplacer son représentant permanent auprès de DPAM à compter du 1er juillet 2025, et ce conformément à l'article 22, §3 de la loi du 7 décembre 2016 ainsi qu'à l'article 104 de la loi du 3 août 2012, l'assemblée ratifie dès lors la nomination de Monsieur Jan-Willem Everts en qualité de représentant permanent de PricewaterhouseCoopers auprès de DPAM, en remplacement de Monsieur Damien Walgrave.

Extrait du PV de la réunion du conseil d'administration du 17 décembre 2025

1.1. Nomination d'un Co-CEO

Après délibération, et sur recommandation positive du comité de nomination de la Banque Degroof Petercam, le Conseil d'administration décide :

- d'adopter le modèle Co-CEO à compter du 1er janvier 2026 ;
- de désigner Yves Ceelen en tant que Co-CEO, Co-Président du comité de direction

Peter De Coensel
Administrateur

Yves Ceelen
Administrateur